

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1860

MÉDAILLES ET MONNAIES

INÉDITES

DU CABINET ROYAL DES MÉDAILLES, A LA HAYE.

(Pl. VIII, IX ET X.)

II

Cette fois-ci, nous nous occuperons de monnaies. Un heureux hasard ayant mis le Cabinet en possession d'un bon nombre de *gros tournois*, et de *gros au lion*, partie d'une grande trouvaille de plus de cent variétés, faite dans le nord de l'Allemagne, nous y avons rencontré quelques pièces assez intéressantes et jusqu'à présent entièrement inconnues, que nous décrirons en premier lieu.

1. *Av.* ✠ TVRONV . S . CIVIS. Le portail dans une bordure de douze fleurs de lis.

Rev. Légende intérieure : ✠ IOHANNES .
COMIS. La croix pattée. Légende extérieure :
✠ BNDICTV : SIT : HOMI : CHI . ORI .
IHVSXII.

A. 2.65.

On connaissait par les gravures de Van Houwelinghen et de Van Alkemade un gros à peu près pareil, attribué par

ces pères de la numismatique du moyen âge, à Jean I, comte de Hollande. M. Chalon dit très-bien, p. xiv de son premier supplément aux Recherches sur les Monnaies du Hainaut, que rien n'empêcherait de revendiquer cette pièce pour un comte Jean quelconque du xiv^e siècle ou de la fin du xiii^e, pour autant que le poids et le titre n'en soient pas connus.

Notre gros, qui n'a que le poids 2.65, ne peut être du xiii^e siècle : il diffère essentiellement de la pièce d'Alkemade par la présence du petit lion ; par les **OH** dans le nom du comte, par le mot **COMIS**, et par la différence de la forme des **M** et des **N** dans les légendes.

Le petit lion, probablement emprunté aux armes du seigneur qui fit battre la pièce, nous fait supposer qu'elle a été frappée par Jean II, comte de Namur (1331-35) ; ou plutôt par Jean, comte de Nassau-Weilbourg (1361-71), fils de Gerlach.

2. *Av.* **PIVROHVS. CIVIS.** Le portail et la bordure des gros tournois.

Rev. Légende intérieure : ✠ **PIH₂LIP' COMES.** La croix pattée. Légende extérieure : ✠ **BHOIETV : SIM : HODEE : ONI . ORI . DEI . IH₂VXI.**

A. 2.40.

Le petit lion, contourné ici, nous fait penser encore à un prince qui portait un lion dans ses armoiries.

Les comtes du nom de Philippe, au xiv^e siècle, ne sont pas nombreux : il y a Philippe, comte d'Isembourg, qui vivait en 1337 ; mais il portait d'argent à deux fasces de sable. Parmi ceux qui portent un lion, il y a Philippe ,

comte de Namur (1556-1557), auquel on n'attribuait jusqu'ici qu'une petite pièce de billon, citée dans *let. I* de cette Revue, p. 504, et Philippe, comte de Nassau-Weilbourg (1571-142?), fils du comte Jean, nommé au précédent numéro, et d'Anne, héritière de Jean, dernier comte de Saarbruck.

Comme il n'y a aucun indice du lieu où la pièce fut frappée, il est impossible de lui donner une attribution certaine. Les autres pièces de la trouvaille, outre celles que nous décrivons ci-dessous, étaient aussi bien des pièces de Jean de Bohême, duc de Luxembourg, que des comtes de Juliers, des seigneurs du Limbourg et d'Élisabeth, abbesse d'Essen; les uns voisins des comtes de Namur, les autres du pays de Nassau : nous n'en pouvons donc rien conclure (1).

3. *Av.* ✠ **IVRONVS CIVIS**. Le portail et la bordure.

Rev. Légende intérieure : **DIDERICVS . COMS**.

Croix très-légalement pattée. Légende extérieure :

✠ **BHOICIV · SIM HOMEH OHI : HRI
HVXII.**

A. 2.65.

Encore une pièce qui peut être attribuée à plus d'un seigneur : Thierry III, comte de Meurs (1556); Thierry IV, comte de Limbourg sur la Lahn (1565); Thierry IX,

(1) Une comparaison attentive du travail de ces pièces avec les monnaies namuroises connues, nous porte à revendiquer les gros de Jean et de Philippe pour les comtes de Nassau. M.

comte de Clèves, et Thierry de Heinsberg, comte de Loos, sont les compétiteurs contemporains, parmi lesquels il faudra faire un choix. Nous nous déclarons cette fois pour le dernier : 1° à cause du petit lion, que les Heinsberg portaient dans leurs armoiries, et 2° à cause du nom *Didericus*, s'approchant du nom de ce seigneur dans la langue du pays; usage fréquent sur les monnaies de la famille des Heinsberg. Et puis, n'avons-nous pas le mouton ou aignel de Thierry lui-même, où il se nomme D. OD. C. L?

4. Av. ✠ TVRONVS CIVIS. Le portail et la bordure comme aux deux précédents numéros.

Rev. Légende intérieure : ✠ TRONVꝛ· D'· OE
LIN. Légende extérieure : ✠ BHDICTV : SIT :
HOMES : DEI : NRI : PHI : HVXPI.

A. 2.63.

L'attribution de cette pièce est assez certaine. On connaît la lettre du 20 octobre 1581, par laquelle Arnould, seigneur de Stein et de Limbrecht, charge ces deux seigneuries de trois cents écus d'or au profit du sieur Adam de Berg, chevalier. Il pouvait donc se nommer avec autant de droit seigneur de Limbrecht que seigneur de Stein, et la légende devra se lire : ARNULTus Dominus DE LINbrecht.

5. Av. ✠ TVROHV . S · CIVIS ✠. Le portail et la bordure des douze fleurs de lis.

Rev. Légende intérieure : ✠ L'· O · DE · VICVS
ONVS. Croix pattée. Légende extérieure :
✠ BHDICTV : SIT : NOMES : NRI : NRI :
DEI : HVXPI.

A. 3 01.

Bien que cette pièce ne porte pas le nom du lieu où elle fut frappée, la difficulté de trouver son auteur ne sera pas bien grande. Sur les planches de la *Revue de la numismatique belge* sont figurées quatre monnaies des seigneurs de Randenrode ou Randenraeth (t. I^{er} de la 2^e série, pl. X, n^o 5 et 6, et t. IV de cette série, pl. XVII, n^o 7 et 8), et M. Wolters a donné, dans sa notice sur cette seigneurie, une esquisse généalogique de ces seigneurs. Trois de ces pièces portent le nom d'Arnould et sont attribuées à Arnould, qui scelle avec Geoffroi, sire de Heinsberg, la lettre par laquelle celui-ci déclare tenir en fief du duc de Gueldre, ses bourgs à Heinsberg, Geilkerken et Dalenbroek, le jour de Saint-Valentin (14 février 1567). La quatrième ne porte pas le nom du seigneur. M. Wolters croit cet Arnould fils de Louis, qui paraît comme témoin de Renaud III, duc de Gueldre, dans la charte par laquelle ce duc confirme les libertés de la ville de Venlo, le 29 octobre 1544, et encore dans celle du 12 mars 1545, par laquelle la duchesse Éléonore confirme la ville d'Arnhem dans la possession des accises. Comme il y a analogie entre les pièces attribuées à Arnould et la nôtre, l'attribution à Louis, le père d'Arnould, ne sera pas trop hasardée. Peut-être la pièce anonyme (n^o 6 de la pl. X) appartient-elle au même seigneur.

6. Av. **IVROHV. S CIVIS**. Portail et bordure.

Rev. Légende intérieure : ✠ **WILLEMBORC GVE**.

Croix pattée. Légende extérieure : ✠ **BHOICIV :**
SIM : NOMO : OHI : NRI IVXPI.

A. 3.65.

De toute la trouvaille, cette pièce nous paraît la plus

difficile à déchiffrer. Faut-il lire *Borcque*, *Borggraeve*, vicomte? Mais parmi les seigneuries d'entre Meuse et Rhin, il n'y a que les burggraves de Kirchberg, parmi lesquels Hübner ne cite aucun Guillaume. Faut-il lire BERG au lieu de *Borg* en pensant aux seigneurs de 's Heerenberg; et lire GreVE (Greve)? Mais cette seigneurie ne fut érigée en comté qu'à la fin du xv^e siècle. Faut-il lire WIL : LEM-BORG, GREVE, Guillaume, comte de Limbourg? Mais il n'y a aucun Guillaume de Limbourg avant le xv^e siècle. Nous avouons franchement que pour le moment nous serons obligés d'assigner une place à cette pièce dans le *Cabinet d'ignorance*, comme dit M. le chevalier Thomsen; toutefois, en priant ceux de nos lecteurs, qui se croient capables de donner le mot de l'énigme, de vouloir bien le communiquer à la Revue.

7. Av. ✠ TVRONVS CIVIS. Portail et bordure.

Rev. Légende intérieure : ✠ ΜΟΕΝΤΑ . ΓΕΡΙΣΗΘΕ.

Croit pattée. Légende extérieure : ✠ ΒΗΟΙΟΝ .
SIT . ΗΟΜΕ . ΘΗΙ . ΝΡΙ . ΘΕΙ . ΗΥΧΙ.

A. 3 45.

A vrai dire, cette pièce n'est pas entièrement inédite. M. Vander Chijs l'a figurée n° 5 de la pl. IV de ses *Munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland*; mais d'après un exemplaire mal conservé, où il lut *Serishe*. Il la donna au comte Guillaume le Bon, et la eut frappée à Zierickzee, ville de Zeelande. Bien que cette attribution ait cela d'in vraisemblable qu'on ne trouve aucune monnaie des comtes de Hollande sans le nom du comte, nous ne la discuterons pas davantage; elle est, au reste, fondée sur une

pièce mal conservée et mal lue. Ce gros a été frappé par l'abbesse de Gerisheim, au couvent des dames nobles, dans le duché de Berg, non loin de Düsseldorf, fondé par Regenberga, fille d'un certain Gericus, environ l'an 870, consacré par l'archevêque Wilibert de Cologne, et où ledit Gericus est enterré.

8. *Av.* ✠ **IVRONVS CIVIS**. Portail et bordure.

Rev. Légende intérieure : ✠ **WIGIESBERTVS** ✠

Croix pattée. Légende extérieure : ✠ **BHOICTV** ✠
SIT HOMÆ : ONI : ORI XPI.

A. 2.25.

M. Chalon a publié dans cette Revue, t. VI de la 2^e série, pl. IX, trois gros tournois de Gisbert, seigneur de Borculo, avec **WILBERTVS. DNS GIESBERTVS** et **GIESBERTVS BOR**. Les deux dernières variétés sont acquises pour le cabinet royal, de cette même trouvaille. Voici cependant une variété inédite où les lettres **WI** ne sont placées avant le nom du seigneur **GIESBERTVS** que pour mieux imiter les gros tournois de Hollande et de Juliers au nom de **WILHELMVS COMES**.

9. *Av.* ✠ **IVRONVS CIVIZ** (S contourné). Le portail et la bordure de douze fleurs de lis.

Rev. Légende extérieure : ✠ **MOEITX FIVLI-**

GOIE. La croix pattée. Légende extérieure :
✠ **BHOICTV : SIT : HOMÆ ORI : DEI**
IIVPI.

A. 2.20.

Fivelgo était un des anciens comtés de la Frise, qui fit plus tard partie de la province de Groningue; on y trouve les villes d'Appingadam et Delfzyl. Notre gros est une variété de ceux des cabinets Reichel et Vander Chijs, publiés par ce dernier, pl. XVIII et pl. XXII du t. V de son ouvrage, dont le premier a FIVLGOI et l'autre FIVLGOE : notre exemplaire a encore Ω dans *moneta* au lieu de **H**; la légende extérieure varie aussi, et le S dans *Civis* est contourné.

10. Av. MVRQHVVS CIVIS . Le portail et la bordure.

Rev. Légende intérieure : ✠ IOHANNES · DOMICVS. Croix pattée. Légende extérieure : ✠ BHDICTV : SIM : HOMVS : DHI : HRI : DEI · IHVX.

A. 4.90.

Bien que cette curieuse pièce n'ait pas le nom du lieu où elle fut frappée, il ne sera pas si difficile qu'il paraît de premier abord d'en rechercher l'auteur.

Il serait superflu de traiter au long l'histoire de la numismatique de Cuinre : disons seulement que M. Verachter est le premier qui dans ses documents ait publié et figuré des monnaies de Cuinre. M. Vander Chijs a donné, dans ses *Munten der voormalige heeren en steden van Over-Yssel*, sur les planches I, II et XX, quarante-six monnaies diverses frappées par les seigneurs de ce lieu, situé au nord-ouest de la province actuelle de l'Over-Yssel, sur les confins de la Frise. Anciennement les seigneurs de Cuinre possédaient un grand territoire, englouti depuis par le Zuiderzee, entre

autres Emmeloord, dans l'île de Schokland ⁽¹⁾. Sur leurs monnaies ils se donnent les titres de comte et de seigneur, et aussi ceux de chevalier (*miles*) et de damoiseau (*knape*, en hollandais, *domicellus*, en latin), qu'on ne trouve sur aucune autre monnaie, jusqu'ici connue.

Sur un gros au cavalier portant bannière, ce titre est indiqué DICELL; sur un gros au lion, au type de ceux de Louis de Crécy, DNCL. Sur notre pièce le titre est indiqué encore plus amplement par DOMICE; elle sera donc frappée par Jean, seigneur de Cuinre, mentionné dans le *Cameraarsrekening* (compte du chancelier) de Deventer, de 1559. Parmi toutes les pièces des seigneurs de Cuinre, gravées dans Vander Chijs, ne se trouve aucun gros tournois ⁽²⁾.

11. Av. ✠ ΠΥΡΟΗΥ VIZ (S contourné). Le portail et la bordure.

Rev. Légende intérieure : WRIDER....Z DNZ.

Croix pattée. Légende extérieure : ✠ ΒΗΘΙΕ-
ΠΥΣ : ΩVI : ΙΗ ΩΟΙ : ΩΩΙΙΙ.

A. 4.85.

Un parçil gros, publié tome I de la 2^e série, pl. X, n^o 8,

(1) Depuis on a découvert une pièce au type des petits deniers à tête de Hollande, frappée à Emmeloord par un seigneur de Cuinre.

M.

(2) Ce gros de Jean de Cuinre a été publié par nous, dans la *Revue de la numismatique belge*, d'après un exemplaire appartenant à M. de Coster. *Voy. t. III, 3^e série, p. 374.*

R. CII.

de cette Revue, est aussi gravé dans Vander Chijs, tome III, pl. XXIII, n° 1, et attribué par lui à Frédéric II, seigneur de Berg ou s' Heerenberg, décédé le 12 des kal. de juin 1551 ; mais sur celui-là les S ne sont pas contournés, et la légende extérieure est **BHOICIV. : SIT : NOMΘ : ORI : ORI : IHV . XPI.**

12. *Av.* ✠ **IVRONVS CIVIS.** Le portail et la bordure.

Rev. Légende intérieure : ✠ **VREDERICVS DE :**

Croix pattée. Légende extérieure : ✠ **BHOICIV :**

SIT : NOMΘ : DEI : ORI : III : HVXPI.

A. 2.45.

Cette pièce est apparemment frappée par le même seigneur que la précédente. L'attribution à Frédéric II, seigneur de Berg, nous plaît moins : il était déjà mort en 1551, et la plupart des pièces de cette trouvaille sont de la dernière moitié du xiv^e siècle. Frédéric III de Berg frappa des pièces d'un type plus moderne : on connaît un gros de son père Guillaume, mort en 1587, où il se donne le titre **WILHVS DNS DE MOTE** : ainsi il est peu probable que le fils aurait frappé des pièces semi-anonymes, après que le père et le grand-père avaient inscrit le nom de leur seigneurie sur leurs monnaies.

Parmi les Frédéricies du xiv^e siècle dans les contrées où les monnaies de notre trouvaille sont frappées, se trouve Frédéric, seigneur de Baar, une des baronnies du comté de Zutphen, tué dans un combat en 1556 : mais il n'est pas connu que les dynastes de Baar aient exercé le droit du monnayage. Il y a encore un autre seigneur de ce nom, et un puissant encore, savoir : Frederiek Vander Ehze, dont

le nom de famille était de *Heker* ou *Heekeren*, qui paraît comme témoin du duc Renaud III, de Gueldre, dans le traité entre ce prince et l'évêque d'Utrecht, le dimanche après Saint-Adolphe (19 juin) 1356, où il est nommé *Vrederiek van der Eze*, mais sur le sceau, pendant à la charte, qui existe encore, il se nomme *Frederic de Heker, miles*. Dans la guerre civile entre les frères Renaud et Édouard en Gueldre, il était le chef du parti puissant des *Hekerens* ou adhérents du duc Renaud, tandis que Giselbert de Bronckhorst l'était du parti *Bronckhorst* ou des fauteurs d'Édouard. On connaît une monnaie d'Éverard de Hekeren, frère de Frédéric, qu'il fit frapper dans sa seigneurie d'Almelo. Son antagoniste Giselbert de Bronckhorst frappa monnaie à Batenbourg (*voir* le gros au lion gravé dans Vander Chijs, pl. VIII, n° 1), et le fils de celui-ci à Borculo. Frédéric qui possédait de grands domaines dans l'Over-Yssel et dans la Gueldre, n'aurait-il pas fait comme son ennemi?

13. Av. MONETA + LIERO. Lion, le tout dans la bordure de douze (?) fleurons.

Rev. Légende intérieure: O · DI | RIE | VTR | ..

ER. Légende extérieure : MV · M . NO....

Croix traversant la légende.

A. 4.90.

Cette pièce, dont il n'y avait qu'un seul exemplaire, était la plus usée de toute la trouvaille, apparemment à cause du très-bas titre de l'argent. La légende extérieure du revers est à peu près illisible; de l'intérieur manquent aussi quelques lettres : le O y est en imitation des gros au lion de

Jean, duc de Brabant : la légende aura donné **O. DIRIC. VTN. hOER.** pour indiquer le nom de Thiery Loef, seigneur de Hornes.

L'usage d'un L au long trait pour un V ou W se rencontre aussi sur d'autres pièces de ce seigneur (1). Il est connu que Weert ou Wiert était le chef-lieu de la seigneurie de Hornes.

14. *Av.* **MOÑEITX** † **LIERO?**. Lion, le tout dans une bordure de onze quartefeilles et d'un lion.

Rev. Légende intérieure : **THÉ | O' D . V | X'hO | MEN.** Légende extérieure : **....HOICNONO D RI.** Croix traversant la légende intérieure.

A. 4.60.

Ce gros du même seigneur se distingue par la légende bizarre, moitié latine, moitié en langue du pays, qui devra se lire **THEODeric VAN HOorne en alTENA.**

15. *Av.* ✠ **MOÑEITX** † **LCSMN?**. Lion. Le tout dans une bordure de onze fleurons et au-dessus de la tête du lion les trois cornets de Hornes.

Rev. Légende intérieure : **DEO|ERI|C|hO|ORR.**
Légende extérieure : **.. BOINIOITV : ITNON... NRI : Ih.**

A. 4.90.

Sur cette pièce, on a encore substitué le L au grand trait au W, dans la légende : *Moneta wessemensis*. Wessem était

(1) Voy. le double gros *botdrager*, figuré pl. X, n° 7, au tome I^{er} de la 2^e série de cette Revue.

un bourg dans le pays de Hornes où Guillaume de Hornes frappa des esterlins à tête au type anglais, et des gros à l'aigle au type de ceux d'Engelbert et d'Adolphe de la Marek, évêques de Liège.

On aura remarqué sur les derniers gros comme sur le suivant, que les légendes extérieures et intérieures ne commencent pas au même endroit.

16. Av. ✠ MONETA † GROHINGHE. Lion. Le tout dans une bordure de onze fleurons et d'un petit lion.

Rev. Légende intérieure : REI | NATI | DVS |
KOV. Légende extérieure : ✠BNQICIV : SIT :
NOME : ONI : ORI : DE : IIV : XP. Croix
traversant la légende intérieure.

A. 2.20.

Sans contredit, cette pièce est une des plus intéressantes de toutes. Une monnaie de Renaud de Koevorden à la légende : *Moneta Groninghe!* Groningue où jadis l'évêque Bernulphe d'Utrecht frappa monnaie, et qui, d'après le type de ses monnaies, qui sont venues jusqu'à nous, des gros tournois, et des esterlins, frappa elle-même monnaie depuis le commencement du xiv^e siècle! Comment le nom de cette ville peut-il se trouver réuni au nom d'un des nobles du pays de Drenthe?

Voici le mot de l'énigme.

En 1040, l'empereur Henri III donna à l'église de Saint-Martin, à Utrecht, un certain domaine (*tale prædium in villa Groninga nuncupata situm cum areis, ædificiis, agris, campis, monetis, etc.*), situé à Groningue.

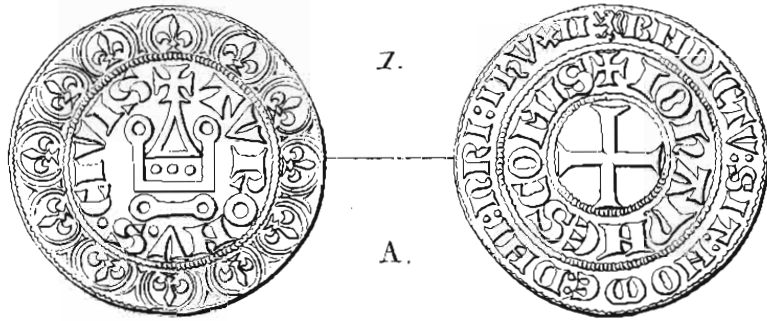
L'église y mit ensuite un préfet, qui ne portait pas toujours le même titre; cette dignité devint enfin un fief héréditaire, dans lequel les familles Sepperoth, Groenenberg, Groenebeke et Selwert se sont succédé.

En 1560, Ida, fille de Henri de Selwert, fut mariée à Herman de Koevorden, frère du sire de Koevorden. Dans le contrat de mariage, cité par Idserda, il est stipulé qu'en cas qu'elle mourût sans enfants la maison et seigneurie de Selwert avec la juridiction dans Groningue devraient retourner à ses héritiers. Cependant, en 1571, l'évêque Jean de Virnebourg avait su engager Herman de Koevorden, son frère Jean et Geoffroi ten Hove, à prendre, chacun pour un tiers, en amodiation du chapitre métropolitain d'Utrecht, la juridiction temporelle et les droits seigneuriaux, haute et basse justice à Groningue et à Selwert, avec Wolde et Goo, avec toutes leurs dépendances, comme ce chapitre les possédait. Jean étant mort en 1582, son fils, Renaud IV, lui succéda tant à Koevorden que dans le tiers de la juridiction de Groningue, dont il fut déclaré déchu par le doyen et le chapitre, en 1592, pour défaut de paiement. Ce tiers fut alors inféodé par eux à la ville de Groningue, qui reçut aussi l'autre tiers de Herman de Koevorden, l'oncle de Renaud. L'évêque Frédéric de Blankenheim ayant fait prisonnier, en 1400, Jean ten Hove, fils de Geoffroi, possesseur du troisième tiers, le força à lui céder ce tiers : après quoi, voulant humilier la ville, avec laquelle il était en guerre, il réussit à faire rompre, en 1405, les relations entre le chapitre et la ville, et à se mettre en possession de ses droits, dont il ne céda à la ville que la basse juridiction.

Nous avons tâché de donner, en peu de mots, un aperçu de ces transactions. Il y reste encore bien des points obscurs; mais cette obscurité s'explique par le défaut de documents originaux et par l'esprit de parti auquel obéissaient les historiens de la localité; car pendant des siècles entiers ces droits ont été la pomme de discorde entre la ville et la province.

Notre pièce est donc un monument des droits que Renaud de Koevorden a exercés, pendant une dizaine d'années, comme seigneur dans Groningue; car ces droits ne pesaient que sur une partie de la ville. A l'exception de cette pièce, on ne connaît qu'une seule monnaie de Renaud IV, le double gros ou *botdrager* où il se donne le titre de : *Comes et Dominus Kovordensis*.

J. F. G. MEYER.





8. A.



9. A.



10. A.



11. A.



12. A.



13. A.





14. A.



15. A.



16. A.



7. A.



2. A.



3. A.



4.



C.